



moins d'avions ... moins de BRUIT et moins de POLLUTION !

Dans les sondages et lors des élections, en France et ailleurs, les écologistes et la priorité réservée à l'environnement dans la population perdent du terrain. Mais malgré cela il faut poursuivre notre action, même si plus difficile. Surtout face à des influences climatosceptiques et plus libérales. Nous pouvons comptabiliser quelques avancées et actions positives, alors ne nous décourageons pas, et gardons le cap !

Bilan 2024 :

Euroairport (EAP)

- extension du repos nocturne et une légère baisse des vols et du bruit après 23 heures
- nette augmentation des taxes aéroportuaires pour les avions volant après 22h,
- mise en évidence de la pollution des eaux souterraines aux PFAS d'origine aéroportuaire **EAP**,

Niveau national

- victoire des associations au Conseil d'Etat contre la DGAC, qui ne peut plus s'auto-attribuer le rôle « d'autorité indépendante » pour les dossiers d'Etude d'Impact par Approche Equilibrée,
- mobilisation nationale pour le plafonnement du transport aérien

Pour 2025 : nous exigeons haut et fort

- le respect strict du repos nocturne après 23 heures
- l'abandon de l'extension de l'aéroport, même par étapes
- le moratoire sur la construction de la Nouvelle Liaison Ferroviaire
- l'installation d'une station permanente de mesure des polluants
- le nouveau Plan d'Exposition au Bruit (PEB) : en cours depuis 2019, le dernier datant de 2004
- la révision du Plan de Gêne Sonore (PGS) datant de 2015, renouvelable tous les 5 ans

Restons motivés et mobilisés sur nos revendications additionnelles :

Stop aux nuisances aériennes
Stop au fret express qui NUIT

Pour une taxe kérosène
Pour un transport raisonné au juste prix

Soutenez-nous par votre adhésion, chaque membre compte. Vous pouvez aussi devenir membre actif. Toutes les compétences sont bienvenues, chacun peut trouver sa place au sein de notre équipe. **Contactez-nous !**

Bruno Wollenschneider
Président

www.adra-bale-mulhouse.fr
info.adra@laposte.net

Vos cotisations et dons ouvrent droit à une *réduction d'impôt sur le revenu égale à 66% du montant versé*.
Vos coordonnées sont indispensables pour vous délivrer un reçu fiscal.
L'ADRA traite vos données personnelles en respectant les lois sur la Protection des données personnelles.

Talon à retourner accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ADRA à :
ADRA – 16 rue de Leymen, 68300 Saint-Louis



Cotisation annuelle 2025 simple : 20 €

Cotisation couple : 30 €

DON de soutien : € (montant libre)

Je renouvelle mon adhésion,

j'adhère à l'ADRA

Je fais un chèque de€

Nom : Prénom :

Adresse : Code postal, Ville :

Tél. : E-mail (en Majuscules) :

Fait à : le Signature :